

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2015
COMPTE RENDU SYNTHETIQUE

I. ADMINISTRATION GENERALE

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

- 1) **Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 16 juin 2015.** **ADOPTE**
Le Conseil Municipal a approuvé le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 16 juin 2015.

II. SUBVENTIONS - CADRE DE VIE - DEVELOPPEMENT DURABLE

➤ RAPPORTEUR : Monsieur COPPIN.

- 2) **Présentation de l'audit éclairage public : Pour information du Conseil Municipal.**
Le rapport d'analyse de l'éclairage public de la Ville du Portel réalisé par Monsieur Michel BLIN, du cabinet BERNARD, a été présenté à l'assemblée municipale.

III. FINANCES

➤ RAPPORTEUR : Monsieur LEFEVRE.

- 3) **Rapport d'observations définitives arrêtées par la Chambre Régionale des Comptes pour les exercices budgétaires 2009 à 2014 de la Commune.**

La Chambre Régionale des Comptes a procédé à l'examen de la gestion de la Ville du Portel pour les exercices budgétaires 2009 et suivants. L'examen de la gestion a porté plus particulièrement sur les activités ainsi que sur la situation financière de la Ville. La Chambre Régionale des Comptes a arrêté ses observations définitives le 10 juillet 2015 dernier, au travers d'un rapport qui nous a été transmis le 17 septembre 2015.

Conformément à l'article L 243-5, 5ème alinéa, du code des juridictions financières, Monsieur le Maire l'a communiqué au Conseil Municipal où il a fait l'objet d'un débat. Il n'a pas donné lieu à un vote.

- 4) **Budget Ville 2015 : Décision modificative n°2.** **ADOPTE**
Budget équilibré en dépenses et en recettes à **72.463 Euros**

- 5) **Budget Assainissement 2015 : Décision modificative n°2.** **ADOPTE**
Budget équilibré en dépenses et en recettes.

- 6) **Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation.** **ADOPTE**
Conformément à l'article 1407 bis du Code Général des Impôts, le Conseil Municipal a décidé d'assujettir les logements vacants depuis plus de deux années, au 1^{er} janvier de l'année d'imposition, à la taxe d'habitation (T.H.L.V.) pour la part communale, à compter du 1^{er} janvier 2016. Cet assujettissement vise à favoriser l'accès au logement en réduisant le déséquilibre entre l'offre et la demande.

IV. **ADMINISTRATION GENERALE**

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

ADOPTE

7) Modalités de vote des délibérations relatives aux nominations et représentations par le Conseil Municipal.

L'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit un vote à bulletin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une représentation. La loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, et notamment son article 142, complète cet article L 2121-21 comme suit : « *Le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin* ». Aussi, dans un souci de simplification, le Conseil Municipal a décidé de ne pas procéder au scrutin secret pour les désignations de ce jour, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément le contraire.

8) Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Collège Jean Moulin : Modification.

Par délibération en date du 16 avril 2014, le Conseil Municipal a désigné ses 3 représentants au Conseil d'Administration du Collège Jean Moulin. Cependant, la composition du Conseil d'Administration du Collège Jean Moulin a été modifiée. Il comprend désormais 2 représentants du Conseil Municipal (un titulaire et un suppléant) – Monsieur le Maire ayant été, quant à lui, désigné par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (par délibération en date du 17 octobre 2014) comme représentant de l'établissement public de coopération intercommunale. Le Conseil Municipal a donc procédé à l'élection de ces 2 délégués au scrutin uninominal majoritaire : **Monsieur Pierre COPPIN et Madame Juliette REBAH.**

9) Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil Portuaire du Port de Boulogne-sur-Mer - Calais.

Par délibération en date du 29 janvier 2015, le Conseil Régional a décidé de procéder à la fusion administrative des ports de Boulogne-sur-Mer et de Calais et de nommer cette nouvelle entité « port de Boulogne-sur-Mer – Calais ». Compte tenu de la fusion administrative des ports, qui entraîne celle des conseils portuaires, il convient de fixer la composition du conseil portuaire unique du port de Boulogne-sur-Mer – Calais. Au sein de ce conseil portuaire unique, la commune du Portel dispose d'un représentant membre titulaire et d'un membre suppléant. Le Conseil Municipal a désigné ses deux représentants, au scrutin uninominal majoritaire : **Monsieur Pierre COPPIN (titulaire) et Monsieur Marc LEFEVRE (suppléant).**

V. **PERSONNEL**

➤ RAPPORTEUR : Monsieur LEFEVRE.

ADOPTE

10) Modification du tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal a modifié le tableau des effectifs.

Le tableau des effectifs reprend tous les postes dont le Conseil Municipal autorise l'ouverture ou la suppression au cours de l'année. C'est au Maire qu'il revient ensuite de pourvoir ces postes.

11) Remboursement des frais de déplacement : Modification.

ADOPTE

A la demande de Monsieur le Receveur Municipal, le Conseil Municipal a modifié la délibération concernant le remboursement des frais de déplacement du personnel communal.

VI. **INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL**

➤ RAPPORTEUR : Madame DEWALLE – Monsieur le Maire

→ Présentation au Conseil Municipal d'un bilan :

- ✓ sur les activités estivales de l'Office de Tourisme.
- ✓ sur les animations estivales du Pôle animations.

➤ RAPPORTEUR : Monsieur LEPRETRE

➔ **Présentation au Conseil Municipal d'un bilan sur les activités estivales 2015 des services Jeunesse et Sports du Pôle Famille.**

Les services Jeunesse et Sports du Pôle Famille ont proposé de nombreuses activités aux jeunes durant l'été. Un bilan quantitatif et qualitatif de cette saison estivale a été présenté à l'Assemblée Municipale.

VII. JEUNESSE ET SPORTS

➤ RAPPORTEUR : Monsieur LEPRETRE

12) Nouvelle organisation des lieux accueillant les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) ADOpte

Depuis le début de l'année, des activités sportives et de plein air ont été incluses dans les programmes des A.L.S.H. Cette initiative, appréciée des enfants et de leurs parents, nécessite de redéfinir des lieux d'accueil qui permettent à la fois de disposer de locaux (salles) et d'espaces extérieurs (cour, préau, salles de sports).

VIII. URBANISME - DOMAINES - TRAVAUX

➤ RAPPORTEUR : Monsieur LIEVENS

13) Vente par adjudication 21 rue Gournay Hédouin. ADOpte

14) Vente par adjudication 41, 43 rue Carnot - Lot n°4. ADOpte

15) Vente par adjudication 41, 43 rue Carnot - Lot n°6. ADOpte

Il est prévu la vente par adjudication des trois biens repris ci-dessous, la Commune du Portel n'ayant pas l'utilité de les conserver dans son patrimoine, ni de les utiliser pour une mission d'intérêt général :

- 21 rue Gournay Hédouin avec une mise à prix de 45.000 Euros,
- 41/43 rue Carnot – Lot n°4 avec une mise à prix de 62.000 Euros,
- 41/43 rue Carnot – Lot n°6 avec une mise à prix de 70.000 Euros,

avec, pour chaque bien, faculté de baisse de prix de 20 % à défaut d'enchère sur le montant initial.

16) Mise en vente de l'immeuble sis 92/94 rue Carnot. ADOpte

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente l'immeuble sis 92/94 rue Carnot à Le Portel, cadastré AH 35 et libre de toute occupation, pour un montant de 220.000 Euros.

17) Mise en vente du bien sis 3 rue Monseigneur Leprêtre. ADOpte

Il est prévu la mise en vente de l'immeuble sis 3 rue Monseigneur Leprêtre cadastré XD 133 et libre de toute occupation, pour un montant de 130.000 Euros.

18) Vente des garages sis 10/12/14/16 rue Chateaubriand et 13/15/17/19 rue Coquel. ADOpte

L'assemblée délibérante a décidé de vendre huit garages sis 10/12/14/16 rue Chateaubriand et 13/15/17/19 rue Coquel, cadastrés AH 114 pour un montant total de 60.000 Euros H.T.

19) Opération de renouvellement urbain du quartier Carnot : cession amiable entre la Commune et la SCCV Cœur de Vie Le Portel Carnot de parcelles de terrains sises entre la rue Charles Peguy et la rue du Général San Martin. ADOpte

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier Carnot, il est prévu la cession des parcelles de terrain reprises ci-dessous à la SCCV « Cœur de Vie Le Portel Carnot » pour la réalisation de résidences de services pour personnes âgées réparties sur 3 îlots, pour un montant total de 301.590 Euros TTC :

- Ilot 1 : AE 459 partie, AE 457 partie d'une superficie de 1.201 m²
- Ilot 2 : AE 459 partie, AE 458 partie, AE 457 partie d'une superficie de 953 m²
- Ilot 3 : AE 457 partie, AE 455 partie d'une superficie de 1.197 m².

20) Opération de renouvellement urbain du quartier Carnot : cession amiable à LOGIS 62 de la parcelle AE 396 pour partie sise rue Auguste Comte à Le Portel. ADOPTÉ

La superficie de la parcelle ayant changé suite à la division parcellaire réalisée par le géomètre, le Conseil Municipal a délibéré à nouveau pour la cession amiable à LOGIS 62 de la parcelle AE 396 de 271 m² pour un montant de 24.390 Euros TTC, et d'annuler la délibération n°2013-93 en date du 3 octobre 2013. Cette cession est réalisée dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du quartier Carnot.

21) Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) : Validation du dossier – Engagements. ADOPTÉ

L'assemblée délibérante a approuvé l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Commune du Portel permettant à tout propriétaire/gestionnaire d'Etablissement Recevant du Public et d'espaces publics de poursuivre ou de réaliser, en toute légalité, les travaux d'accessibilité de ses établissements après le 1^{er} janvier 2015 et d'entériner la programmation et l'échéancier financier.

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

22) Groupement de commandes avec la Ville d'Outreau pour les travaux de réfection de voiries et trottoirs rue du Cap. ADOPTÉ

Il est prévu de constituer un groupement de commandes avec la Ville d'Outreau pour les travaux de réfection de voiries et trottoirs de la rue du Cap, la Ville d'Outreau étant coordonnateur. Le montant des travaux est estimé à 40.500 Euros HT. Les Communes d'Outreau et du Portel participeront chacune à hauteur de 50 % du montant total des travaux.

IX. SUBVENTIONS - CADRE DE VIE - DEVELOPPEMENT DURABLE

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

23) Dotation Politique de la Ville (DPV) pour 2015 : Demandes de subventions. ADOPTÉ

Le Conseil Municipal a approuvé les projets suivants et de solliciter une subvention de l'Etat au taux maximum au titre de la Dotation Politique de la Ville (DPV) (ex Dotation de Développement Urbain DDU) pour 2015 :

- ✓ Création d'aires de jeux sur le quartier prioritaire des Résidences
- ✓ Création d'une aire de jeux sur le quartier prioritaire Henriville - Montplaisir
- ✓ Aménagement des espaces publics aux abords de l'opération de renouvellement urbain quartier Carnot 4^{ème} phase.

24) « Architectures et couleurs Porteloises » : Subventions communales. ADOPTÉ

Dans le cadre de l'opération « architectures et couleurs Porteloises », le Conseil Municipal a délibéré sur l'octroi de subventions municipales à des particuliers ou à des commerçants pour la réalisation de travaux de façades.

25) Signature d'une convention avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais pour la mise à disposition de composteurs. ADOPTÉ

Dans le cadre de sa compétence traitement et valorisation des déchets, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais s'engage dans la réduction de la production des déchets ménagers et assimilés. En ce sens, le compostage individuel est un moyen de prévention permettant à la fois de valoriser les déchets verts et la fraction fermentescible des ordures ménagères, ce qui réduit les coûts de collecte et de traitement de ces déchets. Par délibération en date du 27 juin 2014, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais a décidé de mettre en place le compostage individuel dans les foyers des communes de l'Agglomération. L'assemblée délibérante a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais pour la mise à disposition de composteurs.

X. ENSEIGNEMENT

➤ RAPPORTEUR : Monsieur COPPIN

26) Animation des temps périscolaires : Signature d'une convention d'objectifs entre la Commune et l'Association « Cré'Actif » pour l'année scolaire 2015-2016. ADOpte

L'association Cré'Actif intervient dans les écoles primaires Curie-Vallois et Camus, dans le cadre de l'animation des temps périscolaires. Le Conseil Municipal a décidé d'établir une convention d'objectifs entre la commune et l'association pour l'année scolaire 2015-2016.

27) Animation des temps périscolaires : Signature d'une convention d'objectifs entre la Commune et l'Association « Athlétique Gym » pour l'année scolaire 2015-2016. ADOpte

Dans le cadre de l'animation des temps périscolaires dans les écoles primaires l'Athlétique Gym intervient dans les écoles Camus-Pasteur et Curie-Vallois. Par conséquent, l'assemblée délibérante a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention d'objectifs entre la commune et l'association pour l'année scolaire 2015-2016.

XI. CULTURE

➤ RAPPORTEUR : Madame HUMBERT

28) Médiathèque : Tarifs de l'atelier théâtre. ADOpte

La compagnie Onimagine et la ville du Portel ont expérimenté un atelier théâtre pour adulte de janvier à juin 2015. Cet atelier se poursuit, prenant désormais un rythme annuel, d'octobre à juin. Par ailleurs, un atelier à destination des enfants de 6 à 10 ans, se met en place, suivant le même schéma. C'est la comédienne Anne Mauberret qui anime ces ateliers. Des représentations publiques sont prévues en clôture de saison. Le Conseil Municipal a fixé les tarifs d'inscription.

XII. ACTION SOCIALE

➤ RAPPORTEUR : Madame LAIDET.

29) Projet de mise en place d'un Programme de Réussite Educative partagé entre la ville du Portel et la ville d'Outreau. AVIS FAVORABLE

Dans le cadre de la politique de la ville, la nouvelle géographie prioritaire est désormais fixée. Les quartiers prioritaires pour la ville du Portel sont désormais bien identifiés : le quartier dit des résidences et le quartier d'Henriville. Quant à la ville d'Outreau, elle intègre dorénavant cette géographie prioritaire avec l'inscription du quartier de la Tour du Renard. La Commune d'Outreau souhaite mettre en place un Programme de Réussite Educative au sein de ce quartier. Il est donc apparu opportun d'engager une démarche partagée sur ce dispositif en instaurant un P.R.E. commun sous l'égide de notre C.C.A.S. L'assemblée délibérante a rendu un avis favorable.

XIII. RELATIONS INTERNATIONALES

➤ RAPPORTEUR : Madame LAIDET.

30) Signature d'une charte dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale organisée en novembre 2015. ADOpte

La Semaine de la Solidarité Internationale est un rendez-vous annuel lancé à l'initiative des associations de solidarité internationale en concertation étroite avec les pouvoirs publics. Elle constitue un temps fort d'ouverture sur le monde.

En novembre 2015 tous ceux qui se mobilisent en faveur de la solidarité internationale se proposent de faire partager leurs projets. La participation des partenaires à cette manifestation est gratuite et volontaire.

XIV. **INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire.*

➔ **Réglementation en matière d'hygiène sur la voie publique.**

XV. **COMPTE RENDU DE L'EMPLOI DE DELEGATION DE MONSIEUR LE MAIRE**

Délibération n°2014-39 en date du 16 avril 2014.

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

✓ **Pass jeunes (atelier de danse moderne) : fête de fin d'année.**

Dans le cadre des activités de la carte « Pass jeunes », l'atelier de danse moderne a présenté son spectacle de fin d'année les samedi 13 et dimanche 14 juin 2015, à la salle Yves Montand. Par arrêté municipal n°2015-232 en date du 22 mai 2015 le droit d'entrée a été fixé à 5 euros (gratuit pour les enfants de moins de 6 ans) – Prix de vente du DVD : 8 euros.

✓ **Stages « véliques » – Saison estivale 2015 : Tarifs.**

Le Pôle Famille a organisé sept stages « véliques » pour des enfants âgés de 6 à 14 ans, du 6 juillet au 21 août 2015. La tarification a été fixée, par arrêté municipal n°2015-246 en date du 28 mai 2015, comme suit :

- Semaines de 5 jours :

- ♦ 20 euros pour les Portelois ou enfants scolarisés sur la Commune
- ♦ 40 euros pour les extérieurs.

- Semaines de 4 jours :

- ♦ 16 euros pour les Portelois ou enfants scolarisés sur la Commune
- ♦ 32 euros pour les extérieurs.

✓ **Galas du Pass – Juin 2015.**

Par arrêté municipal n°2015-247 en date du 28 mai 2015, Monsieur le Maire a fixé à 5 euros par personne et par jour, la participation à un spectacle de cirque et un spectacle de danse les 19, 26, 27 et 28 juin, salle Georges Carpentier.

✓ **Stage fitness - Juillet / Août 2015.**

Le Pôle Famille a organisé tous les matins sur la base de loisirs un stage fitness réservé aux adultes. La tarification a été fixée à 3 euros la séance par personne (arrêté municipal n°2015-248 en date du 28 mai 2015).

✓ **Pôle Loisirs : Tarifs.**

Par arrêté municipal n°2015-249 en date du 28 mai 2015, Monsieur le Maire a fixé les tarifs relatifs à l'accueil des jeunes de 13 à 18 ans au Pôle Loisirs à :

- 3 euros la semaine pour les Portelois ou les jeunes scolarisés sur la Commune
- 6 euros pour les jeunes de l'extérieur.

✓ **Sortie organisée par le service seniors le mardi 9 juin 2015.**

La tarification d'une sortie à Rinxent au restaurant « La Hêtraie » suivie d'un repas dansant le mardi 9 juin 2015, a été fixée à 22 Euros pour les adhérents et à 24 Euros pour les non adhérents (le tarif comprenait le transport, le repas et l'animation) - (Arrêté municipal n°2015-250 en date du 2 juin 2015).

✓ **Tarification du repas dansant du vendredi 19 juin 2015.**

Le service seniors a organisé un repas dansant, à la salle Yves Montand, le vendredi 19 juin 2015. La tarification a été fixée par arrêté municipal n°2015-251 en date du 2 juin 2015, comme suit :

Repas et guinguette	14 €
Repas seul	6 €
Guinguette seule	5 €
Café et bouteille d'eau	0,50 €
Verre de vin rouge ou rosé	1 €
Verre de jus d'orange ou coca	1 €
Bière	1,50 €
Kir	1 €
Part de tarte	1,20 €

✓ **Tournois de beach volley – Juillet/août 2015.**

Le Pôle Famille a organisé des tournois de « beach volley », pour les personnes de 16 ans et plus, les samedis 4 juillet et 22 août 2015. Le tarif a été fixé à 15 euros par équipe de 3 joueurs (Arrêté municipal n°2015-253 en date du 28 mai 2015).

✓ **CAJ – sorties été 2015 : Tarification.**

La tarification à des sorties organisées durant l'été, à l'attention des jeunes fréquentant habituellement le CAJ (rue de Reims) a été fixée comme suit : (arrêté municipal n°2015-275 en date du 12 juin 2015)

Activité	Date	Participation financière
Sortie « Equitation » à Calais	10 juillet 2015	5 €
Sortie « Paintball » à Beaumerie	16 juillet 2015	10 €
Sortie « Laser Quest » à Boulogne	30 juillet 2015	8 €
Sortie « Pêche » à Tingry	7 août 2015	5 €
Sortie « Parc de Bagatelle »	21 août 2015	8 €

✓ **Attribution du marché à procédure adaptée concernant la réfection du sol de la salle de sports Charles Humez.**

Par arrêté municipal n°2015-283 en date du 19 juin 2015, le marché mapa 15.11 concernant la réfection du sol de la salle de sports Charles Humez a été attribué à la société TITECA – ZA de la Broye – 14 rue du Chauffour – 59710 ENNEVELIN, pour les montants suivants :

- Offre de base : 59.877,30 € HT

- Option : 13.251,60 € HT (dans le cas d'un test d'humidité supérieur à 4 %).

✓ **Pôle loisirs – sorties été 2015 : Tarifs.**

La participation financière à des sorties organisées durant la saison estivale, au pôle loisirs du CAJ Plage, a été fixée comme suit : (arrêté municipal n°2015-341 en date du 9 juillet 2015) :

Activité	Date	Participation financière
Opale Laser Game de Merlimont	17 juillet 2015	7 €
Parcours Aventure de Guines	27 juillet 2015	9 €

✓ **Pôle loisirs – sorties été 2015 : Tarifs.**

Par arrêté municipal n°2015-346 en date du 16 juillet 2015, la participation financière à une sortie organisée par le Pôle loisirs le lundi 20 juillet 2015 à KOEZIO à Lille a été fixée à 9 euros par enfant.

✓ **Régie de recettes « Manifestations et productions culturelles » : spectacle « Mon Idole » le vendredi 28 août 2015 : Tarification.**

Par arrêté municipal n°2015-367 en date du 20 juillet 2015, Monsieur le Maire a fixé la tarification du spectacle « Mon Idole » qui a été organisé le vendredi 28 août 2015, à 20 heures 30, à la salle Yves Montand comme suit : entrée tarif unique : 10 euros.

✓ **Séminaire Mc Donald : Participation financière.**

L'établissement Mc Donald a organisé un séminaire dans les locaux de la base loisirs le lundi 24 août 2015. Des activités nautiques ont été proposées aux participants (char à voile, paddle, longe côte...). La participation financière à cette journée a été fixée à 20 euros par personne (Arrêté municipal n°2015-381 en date du 30 juillet 2015).

✓ **Service de portage de repas à domicile : Fixation du tarif des repas.**

Dans le cadre du service de portage de repas à domicile, par arrêté municipal n°2015-392 en date du 11 août 2015, Monsieur le Maire a fixé le prix du repas qui est demandé aux usagers à 6,50 euros, à compter du 1^{er} septembre 2015.

✓ **Abonnement activité « longe côte ».**

Depuis septembre, la Commune a mis en place des cartes d'abonnement pour l'activité longe côte. Les tarifs ont été fixés comme suit : pour 11 séances : 30 Euros pour les Portelois et 60 Euros pour les extérieurs - Arrêté municipal n°2015-393 en date du 27 août 2015.

✓ **Vente de tables d'école : Tarification.**

La Commune du Portel a procédé à la cession de tables d'école (simples et doubles), dont elle est propriétaire, en l'état, moyennant la somme de 10 Euros pièce (Régie de recettes des droits de place : marchés, braderies, opérations de ventes ponctuelles, aire de camping-cars). Arrêté municipal n°2015-395 en date du 31 août 2015.

✓ **Régie de recettes : Service de portage de repas à domicile : Modification.**

A la demande de Monsieur le Trésorier Municipal, quelques précisions ont été apportées, par arrêté municipal n°2015-406 en date du 1er septembre 2015 :

- Le lieu d'implantation de la régie de recettes pour l'encaissement des recettes afférentes au service de portage des repas à domicile se situe désormais au Foyer Léon Gournay.
- Les modes de perception des recettes autorisés sont : le numéraire, les chèques bancaires et les chèques CESU.
- Les recouvrements des produits sont effectués contre délivrance de quittances tirées d'un journal à souches pour le seul numéraire et les chèques CESU.

XVI. INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire.*

✓ **Principales manifestations programmées prochainement :**

→ Samedi 3 octobre :

- Puces des couturières - 2 € la table - 5 € les 3 tables (pour 1 journée) - renseignements et inscriptions au 03-21-91-35-70 – Organisateur : Aux 4 Points du Portel - Salle Maurice Chevalier 10 H à 18 H
- Loto quine – Organisé par l'Amicale des agents municipaux - Salle Yves Montand - Ouverture des portes à 19 H 30

→ Dimanche 4 octobre :

- Puces des couturières - 2 € la table - 5 € les 3 tables (pour 1 journée) - renseignements et inscriptions au 03-21-91-35-70 – Organisateur : Aux 4 Points du Portel - Salle Maurice Chevalier 10 H à 18 H
- Ma Ville en Fête - Exposition de tableaux "Ensemble, nos gueules font figure de caractère" par Jacques Dubois - projections Les années 60-70 dans le Boulonnais - Conférence Le Portel, le renouveau, des constructions provisoires à la reconstruction, par Lionel Leprêtre - Spectacle Mortal Combo, un brass gang de rue, une fanfare en blouson noir - Concert des Vikings avec leurs reprises du célèbre groupe pop The Shadows - spectacle de marionnettes, Le petit prince par la Compagnie tunisienne Domia Production - exposition de photos, portraits, cartes postales - Jardins de la Médiathèque 11 H à 17 H 30
- Braderie – Organisée par l'Amicale des agents municipaux - rue Sœur Renée Tack.

→ Du 4 au 31 octobre - exposition tableaux photos, portraits, cartes postales dans le cadre de « Ma Ville en Fête »

→ Mercredi 7 octobre : Spectacle Onimagine d'Anne Mauberret suivi d'une dédicace du livre après représentation - Assise à côté d'un panier de livres, elle lit à voix haute "Alice au pays des merveilles". Elle est interloquée par une remarque bizarre : est-ce si indispensable de lire des livres sans images ? Elle entraîne alors Alice dans une leçon d'imaginaire, mais sera elle-même dépassée par la rêverie qu'elle vient de provoquer et sera happée par les personnages des livres qu'elle aura à sa portée. Elle deviendra tour à tour Hans le balourd d'Handersen, le cochon des Contes du Chat perché, la belle-mère de Blanche-neige... - Gratuit - pour les enfants à partir de 6 ans - Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 15 H

→ Vendredi 9 octobre : Soirée ciné - gratuit - réservé aux adhérents - Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 20 H

→ Samedi 10 octobre :

- Salon de l'Habitat – Organisé par l'ESSM - Salle Carpentier
- A la recherche de nos ancêtres - Initiation à la généalogie (découverte des techniques, outils et instruments de recherche - aide à la réalisation de sa généalogie) – Organismes : Médiathèque et Société Généalogique de la Côte d'Opale - Gratuit - ouvert à tous - Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 14 H 30
- Spectacle Onimagine d'Anne Mauberret suivi d'une dédicace du livre après représentation - Assise à côté d'un panier de livres, elle lit à voix haute "Alice au pays des merveilles". Elle est interloquée par une remarque bizarre : est-ce si indispensable de lire des livres sans images ? Elle entraîne alors Alice dans une leçon d'imaginaire, mais sera elle-même dépassée par la rêverie qu'elle vient de provoquer et sera happée par les personnages des livres qu'elle aura à sa portée. Elle deviendra tour à tour Hans le balourd d'Handersen, le cochon des Contes du Chat perché, la belle-mère de Blanche-neige... - Gratuit - pour les adultes - Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 15 H
- Concert d'automne - Réservations à l'Office de Tourisme 03-21-31-45-93 – Organisé par la Musicale Porteloise - 3 € - Salle Yves Montand 20 H 30

→ Dimanche 11 octobre :

- Salon de l'Habitat – Organisé par l'ESSM - Salle Carpentier
- Ché pon fini - Revue patoisante - 3 H de spectacle organisé par le Service Seniors - 10 € - Gratuit (moins de 12 ans) - ouvert à tous - Salle Yves Montand - 15 H

→ Samedi 17 octobre :

- Journée Portes Ouvertes au foyer Léon Gournay – Organisée par la Ville - 10 H à 16 H
- Journée du Refus de la Misère
- Café philo - Menés par Bernardino Torres, les cafés philo nous offrent un espace de liberté, de discussion, de partage. Sur un sujet choisi par tous, venez écouter, débattre, donner votre avis... Une boisson non alcoolisée est offerte à chaque participant - Gratuit - ouvert à tous - Le Flobart - 12 bd Pasteur - renseignements au 03-91-90-14-00 16 H 30 à 18 H

→ Du 20 au 30 octobre : Atelier BD avec Virginie Vidal pour les jeunes à partir de 12 ans, débutants ou confirmés - de 14 H à 17 H à la Médiathèque - Sur réservation - 3 € la semaine

→ Mercredi 21 octobre : Heure du conte - Histoires racontées aux petits de 0 à 6 ans - rencontre avec les médiathèques des villes voisines avec un goûter - Médiathèque 17 H 10

- Samedi 24 octobre : Atelier Entre nous - Rencontre avec Valérie Broutin de la Librairie l'Horizon autour de ses coups de cœur de la rentrée littéraire - Gratuit Médiathèque 15 H
- Samedi 31 octobre : Halloween - Défilé – Organisé par le Collectif des Habitants - Annexe

- Dimanche 1er novembre : Dimanche au musée - Visite de la Cité Internationale de la Dentelle et de la Mode à Calais - gratuit - réservé aux adhérents - Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00
- Du 3 au 28 novembre : Carte blanche au CDSI, Semaine de la Solidarité Internationale, sur l'égalité fille-garçon - Exposition de photos et exposition pédagogique, accueil de groupes pour lecture à voix haute et débat citoyen
- Vendredi 6 novembre : Un petit jeu sans conséquence - Théâtre de l'Echange - Salle Philippe Noiret 20 H 30
- Dimanche 8 novembre : Salon des collections – Organisé par l'Amicale des agents municipaux - Salle Yves Montand
- Mardi 10 novembre : Visite guidée de l'exposition sur l'égalité fille-garçon - pour adultes - Médiathèque 13 H 30 à 15 H 30
- Mercredi 11 novembre : Armistice 14/18 - 9 H 45 : Messe à Saint Pierre - Saint Paul - Dépôt de gerbes au Monument aux Morts - Lâcher de pigeons et réception en Mairie – Organisé par la Municipalité, la Mosaïque Porteloise et l'Association Patriotique Porteloise
- Vendredi 13 novembre :
 - Inauguration de l'exposition "Egalité fille-garçon" avec un concert de Tam Tam Mandingue, musique et danse africaine - Médiathèque 18 H 30
 - Le royaume des femmes d'Elodie Pakosz et Vincent Reynaud - Soirée ciné dans le cadre du mois du film documentaire - gratuit - ouvert à tous - Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 20 H
- Samedi 14 novembre : A la recherche de nos ancêtres - Initiation à la généalogie (découverte des techniques, outils et instruments de recherche - aide à la réalisation de sa généalogie) – Organismes : Médiathèque et Société Généalogique de la Côte d'Opale - Gratuit - ouvert à tous - Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 14 H 30
- Dimanche 15 novembre :
 - Sainte Cécile - Messe – Organisateur : Musicale Porteloise
 - Fête du Hareng de nos côtes - Vêtements - peintures - produits de la mer - maquettes - travail du bois marine - animations toute la journée et chants marins - dégustation de harengs frais de nos côtes grillés au barbecue, tarte Porteloise, vin des corbières – Organisateur : ASFH en partenariat avec la Ville - Place de l'Eglise 11 H à 19 H
- Samedi 21 novembre :
 - Droits de l'enfant
 - Tilt la coccinelle, par la compagnie La Belle Histoire - Pour les enfants à partir de 3 ans - Un voyage clownesque plein d'humour, de surprise et de poésie dans le cadre de la Journée Internationale des droits de l'enfant – Organisé par la Ville avec l'aide du Département - gratuit - pensez à réserver - Médiathèque 15 H 30
 - Café philo - Menés par Bernardino Torres, les cafés philo nous offrent un espace de liberté, de discussion, de partage. Sur un sujet choisi par tous, venez écouter, débattre, donner votre avis... Une boisson non alcoolisée est offerte à chaque participant Gratuit - ouvert à tous - Le Flobart - 12 bd Pasteur - renseignements au 03-91-90-14-00 16 H 30 à 18 H
 - Soirée beaujolais – Organisée par l'Amicale des agents municipaux - Salle Yves Montand
- Dimanche 22 novembre : Les harengs débarquent à Henriville – Organisateur : Collectif des habitants - Annexe
- Samedi 28 novembre : Le travail des femmes pendant la 1ère Guerre Mondiale - Bar des mémoires avec l'Association lilloise Mémoires du travail qui nous invite à découvrir quel fut le travail des Boulonnaises en 14-18 - Gratuit - ouvert à tous Brasserie chez Michel 15 H

Date d'affichage : Le 01/10/2015